

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

Présents

Mme	Virginie DUPONT	Rectrice	Rectorat Clermont-Fd
M.	Jean-Marc BODET	IA-IPR-E.P.S.	Rectorat Clermont-Fd
M.	Philippe BASMADJIAN	Principal	LP Val d'Allier Varennes sur Allier
M.	Sébastien LAMADON	Principal	Collège Jules Vallès Le Puy
M.	Gilles MARION	Principal	Collège Mortaix Pont-du-Château
M.	Jean-Roch PIOCH	Proviseur	Lycée Haute Auvergne St-Flour
M.	Thierry ROUSSEAU	Représentant académique à la CNCE	Collège E. Guillaumin Moulins
M.	Clément RAMOND	Représentant titulaire, élu des A.S. 03	Collège A. Boutry Lurcy-Lévis
Mme	Ludivine LAPIERRE	Représentante suppléante, élue des AS 03	Collège J. Cluzel Montmarault
M.	Stéphane CUQ	Représentant titulaire, élu des AS 15	Collège La Vigière Saint-Flour
M.	Antoine SAVY	Représentant titulaire SNEP-FSU	Collège La Charme Clermont-Fd
M.	Guillaume ALGRET	Représentant FCPE	Secrétaire départemental
Mme	Cécile PAGE	Déléguée Académique à la Vie Lycéenne	Rectorat Clermont-Fd
M.	Antonin VIALETTE	Membre titulaire de la C.A.V. L	Lycée Mme de Stael Montluçon
M.	Romain MATHIEU	Directeur de cabinet de Madame la Rectrice	Rectorat Clermont-Fd
M.	Bastien RULLION	Directeur Régional Adjoint	SR UNSS Clermont-Fd
M.	Thomas BEGERT	Directeur Départemental	U.N.S.S. Allier
M.	Hervé DUMONTEL	Directeur Départemental	U.N.S.S. Cantal
Mme	Hélène FALCON	Directrice Départementale	U.N.S.S. Haute-Loire
Mme	Sophie TAUPIN	Directrice Départementale	U.N.S.S. Puy-de-Dôme
M.	Hugo BRIGOULET	Secrétaire de Direction	SR UNSS Clermont-Fd

Madame La Rectrice d'Académie ouvre la séance à 14 h 30 et remercie les membres pour leur présence. Elle réaffirme le rôle de l'UNSS et indique l'horizon que la structure doit prendre notamment à travers les différentes actions qui sont menées.

Elle laisse la parole à Monsieur Stéphane Cuq (élu titulaire des AS du Cantal) pour une déclaration liminaire.

Les élus des AS de l'Académie de Clermont-Ferrand souhaitent la bienvenue dans leur premier Conseil Régional UNSS à Madame la Présidente Madame la Rectrice, à Messieurs les Directeur et Directeur Adjoint du Service Régional et à Madame la Directrice du Service Départemental du Puy-de-Dôme. Ils remercient au nom de toute la profession des enseignants d'EPS, Bertrand Vially et Hélène Ferry pour l'ampleur du travail de direction intérimaire qu'il et elle ont parfaitement assumé pendant plusieurs années, notamment dans le contexte particulier de vacance de poste dans le Puy-de-Dôme l'année dernière.

Monsieur Cuq indique que le CRUNSS précédent avait débuté sur le constat d'un contexte économique et organisationnel plus que tendu pour l'UNSS locale et nationale en Janvier 2025. En 11 mois il est à constater que les choses se sont apaisées du point de vue fonctionnel à la direction nationale avec la nomination d'un nouveau directeur et un bilan 2025 excédentaire après trois années de déficit abyssal (- 14 Millions d'Euros sur 3 années).

Les élus des AS auraient apprécié que le changement de Présidence de l'UNSS académique ait également pour effet la remise à niveau de l'indemnisation des coordonnateurs de district qui avait été amputé de 23% à la rentrée 2024-25. Cela a été fait dans d'autres académies, par les nouveaux Recteurs et Rectrices de Montpellier et Normandie par exemple, mais il faudra attendre encore dans l'académie de Clermont pour une prise en compte réelle de l'inflation des missions des coordonnateurs de district depuis quelques années. Les élus des AS, comme une majorité des enseignants d'EPS de l'académie, sont extrêmement reconnaissants du travail et de l'implication des coordonnateurs des 36 districts du territoire et déplorent collectivement cette baisse d'indemnisation pour des missions fondamentales pour le bon fonctionnement du sport scolaire au quotidien.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

Sur la question budgétaire, qui est au cœur de l'instance aujourd'hui, les élus des AS souhaitent obtenir des éléments d'explication sur la baisse programmée du budget prévu pour le service Régional de 14,8% par rapport à l'exercice précédent. Les élus des AS demandent si cette baisse budgétaire est une prévision d'une baisse d'activité, si oui sur des compétitions à finalités nationales (un championnat de France en moins à organiser), ou bien sur la pratique des élèves localement (prévision de moins de compétitions).

Les élus des AS souhaitent aussi savoir s'il y a des activités de la liste 1 pour lesquelles aucun CA n'est organisé, quelles sont les activités de liste 2 organisées sur le territoire auvergnat, et si l'académie de Clermont a été à l'initiative d'une finalité inter-académique ou nationale dans une de ses activités de liste 2.

Monsieur Cuq interroge ensuite la conséquence de l'absence de directeur départemental du Puy-de-Dôme l'année passée sur l'activités des élèves et sur les mesures compensatoires mises en place en conséquence.

Il demande également comment est envisagé le remplacement de Monsieur Gastel, Directeur Régional de l'UNSS, actuellement absent.

Enfin, les élus des AS s'interrogent sur les perspectives promotionnelles mise en place par la Région AURA dans le cadre de la période de préparation à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Comme cela s'exprime déjà dans la région PACA avec la mise en place d'un « Pass Sud Montagne », ils demandent si une politique de notre région d'accueil existe déjà ou sera mise en place.

Monsieur Cuq remercie les membres du CRUNSS pour leur attention.

Madame la Rectrice remercie Monsieur Cuq pour son intervention.

Monsieur Bastien Rullion, Directeur Régional Adjoint de l'UNSS, remercie l'ensemble des personnes présentes, introduit le conseil, et demande une présentation de chaque participant.

I. - Approbation du compte-rendu du dernier CRUNSS

- Rapport du Conseil Régional UNSS du 10 janvier 2025 - adopté à l'unanimité

Le compte rendu, adopté à l'unanimité, sera diffusé sur le site national OPUSS.

II. - Bilan d'activités 2024 -2025

❖ En chiffres

M. Rullion, commence par la présentation des licenciés. L'académie enregistre un nombre record de licenciés, avec 26 809 licencié(e)s réparti(e)s sur 270 AS. Le nombre de licenciés est en progression constante depuis la période post-Covid, en 2020. Même s'il s'agit de chiffres bruts, l'académie peut se satisfaire du record atteint l'an dernier.

M. Rullion remercie les professeurs d'EPS pour leur investissement et l'encadrement des élèves le mercredi

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

après-midi et lors des compétitions. L'augmentation du nombre de licenciés est en grande partie due à leur engagement auprès des élèves. Il adresse également ses remerciements aux coordonnateurs de district, essentiels au bon déroulement des compétitions. Il salue la présence des quatre directeurs départementaux ainsi que du Service Régional, tout en excusant l'absence du Directeur régional.

En termes de répartition filles/garçons, l'académie compte 10 522 filles et 15 709 garçons, soit respectivement 40 % et 60 %. Cette répartition correspond globalement à la moyenne nationale, où la part des filles est de 39 %. Il s'agit néanmoins d'un axe de travail sur lequel des progrès restent à accomplir.

La répartition départementale montre une majorité de licenciés dans le Puy-de-Dôme, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit du département comptant le plus grand nombre d'élèves scolarisés.

La répartition entre les trois autres départements est presque équivalente, avec toutefois un nombre légèrement inférieur dans le Cantal, qui présente néanmoins une forte proportion d'élèves scolarisés licenciés à l'UNSS.

Au-delà des chiffres bruts, il convient de s'intéresser au taux de pénétration, indicateur le plus représentatif, puisqu'il correspond au pourcentage d'élèves scolarisés licenciés à l'UNSS. Celui-ci atteint également un niveau record dans l'académie, avec 26,44 % d'élèves licenciés, dont 31 % chez les garçons et 21,3 % chez les filles. Il s'agit aussi d'un record en 2024-2025 pour le taux de pénétration féminin. Cet indicateur devra se maintenir dans les années à venir et constitue un axe prioritaire de surveillance.

Le coût moyen de la cotisation des licences dans l'académie s'élève à 24,07 €, un tarif sans comparaison avec celui des autres fédérations. Les licenciés peuvent participer à de nombreuses activités et non à une seule discipline. L'UNSS demeure ainsi une offre accessible et populaire pour les élèves, un aspect que l'académie souhaite préserver.

Mme la Rectrice interroge M. Rullion sur les modalités d'inscription à l'UNSS et sur les activités accessibles aux élèves. M. Rullion précise que l'inscription à l'UNSS permet à chaque élève de pratiquer toutes les activités proposées, sans restriction à une seule discipline.

M. Rullion présente ensuite le graphique du top 10 des activités pratiquées. Le futsal est l'activité la plus pratiquée au sein de l'UNSS. Il nuance en indiquant que les chiffres correspondent aux activités lors de la prise de licence. Tous les membres ne sont pas d'accord sur ce point, le mode de calcul sera précisé après le conseil. Chez les filles, l'analyse met en évidence que la pratique multi-activités est la plus représentée, ce qu'il est important de prendre en compte, tandis que chez les garçons, le futsal demeure l'activité dominante.

Concernant les Jeunes Officials, l'académie comptabilisait 14 663 certifications l'an dernier. Ce chiffre doit toutefois être interprété avec prudence, puisqu'il correspond au nombre de certifications délivrées et non au nombre de Jeunes Officials en activité. En effet, un même élève peut détenir plusieurs certifications, parfois dans différentes disciplines.

Depuis plus de dix ans, le nombre de Jeunes Officials est en augmentation constante. Mme Falcon précise que l'apparition récente de la certification « jeunes coachs » a contribué à une augmentation globale du nombre de certifications. L'objectif est désormais de maintenir ce niveau. Une légère baisse est toutefois observée l'année passée. Les différents directeurs départementaux de l'UNSS l'expliquent notamment par les effets différés de la crise sanitaire de 2020, qui a entraîné un report de certaines certifications.

M. Bodet intervient ensuite pour souligner le rôle essentiel des Jeunes Officials, qui contribue à une formation plus globale des élèves, notamment à travers l'acquisition de différents rôles sociaux. L'élève n'est ainsi plus seulement licencié à l'UNSS, mais pleinement acteur de l'organisation sportive.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

❖ Temps forts dans l'académie

En 2024-2025, 1 328 rencontres ont été organisées, soit une hausse par rapport à l'année 2023-2024. En réponse à la question de M. Cuq, il est précisé que le nombre de rencontres a également augmenté dans le Puy-de-Dôme au cours de la dernière année. On observe toutefois une baisse des rencontres chez les benjamins, compensée par une forte hausse au niveau collège, liée aux modifications de catégories.

85 % des rencontres relèvent de finalités académiques ou nationales, tandis que 15 % sont des rencontres d'animation ou promotionnelles.

Sur les 42 activités figurant dans la liste 1, 37 ont été proposées au sein de l'académie. Les activités non proposées sont la gymnastique rythmique, le canoë-kayak, le surf, le golf, le hip-hop. Ces rencontres ne sont pas organisées en raison d'un nombre insuffisant ou de l'absence de participants dans l'académie.

M. Cuq souligne l'importance de la remontée du service régional afin de faire évoluer les listes 1 et 2. Cette position est appuyée par Mme Falcon, notamment concernant le ski, compte tenu de la présence de nombreux clubs de ski nordique dans la région.

M. Rullion précise que deux championnats académiques figurent en liste 2 : le tir sportif (à finalité nationale) et l'équitation (à finalité académique). L'ouverture de nouvelles activités en liste 2 reste possible en fonction des demandes.

Il rappelle également la nécessité pour tous les collègues d'inscrire leurs compétitions sur OPUSS, notamment pour des raisons d'assurance et financières.

M. Rullion présente ensuite les champions de France 2025 de l'académie.

Il rappelle également que l'année précédente, l'académie a accueilli quatre championnats de France :

- Volley-ball lycée filles excellence
- Handball lycée filles excellence
- Natation collèges (établissement et excellence)
- Festival national des arts du cirque

Ces événements contribuent fortement à la valorisation et au rayonnement de l'académie.

Trois événements promotionnels sont ensuite mis en avant.

Tout d'abord, les rencontres multi-activités, qui permettent de développer de nombreux aspects transversaux tels que le partage et la solidarité. À cette occasion, M. Rullion diffuse une vidéo réalisée par des jeunes reporters dans le département de la Haute-Loire lors d'une journée multi-activités organisée par le Service Départemental de la Haute-Loire. Ces événements permettent de toucher un public différent et plus nombreux, notamment féminin.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

Il enchaîne avec la présentation du Trans'Allier, organisé par le Service Départemental de l'Allier, en mettant en avant les valeurs portées par cet événement emblématique, notamment le vivre-ensemble et la prise de responsabilités.

Enfin, il présente l'événement « Partage ton Mouv' », une manifestation régionale organisée par le Service Régional et dédiée au sport partagé. Celle-ci permet aux jeunes en situation de handicap de découvrir différentes activités adaptées. Cette journée multi-activités favorise la pratique conjointe des élèves, autour de valeurs spécifiques et complémentaires à celles portées par d'autres rencontres UNSS.

M. Savy intervient pour compléter la présentation du « Partage ton Mouv' ». Il souligne la qualité de l'organisation et le haut niveau de préparation de l'événement. Il met en avant la réelle mixité entre élèves valides et élèves en situation de handicap, qui pratiquent ensemble. Il précise également que la gratuité des transports a joué un rôle déterminant dans la participation des établissements.

M. Bodet souligne à son tour les belles réalisations en matière de sport partagé dans les départements, tout en exprimant le souhait de voir se développer davantage d'actions à l'échelle académique. Il s'agit d'un axe de réflexion intéressant à poursuivre à l'avenir.

M. Rullion évoque la possibilité d'inviter des équipes d'autres départements lors d'évènement départementaux, voire d'ouvrir certaines rencontres à une dimension inter-académique. Il rappelle toutefois que les contraintes financières, notamment les coûts des transports, limitent les possibilités.

M. Cuq conclut en rappelant que le sport partagé constitue un axe majeur du plan académique et du développement du sport scolaire. Il souligne les titres de champions de France obtenus en sport partagé. Depuis la rentrée, il y a autant d'équipes de sport partagé invitées sur les compétitions nationales que d'équipes d'établissement, ce qui représente une véritable avancée pour le développement du sport partagé.

III. - Perspectives de l'UNSS dans l'académie en 2025-2026

❖ La continuité de l'activité

La perspective de l'UNSS au niveau académique pour l'année 2025-2026 est de poursuivre et d'assurer la continuité de l'activité malgré les changements de direction et les absences actuelles.

Des remerciements sont adressés à Hélène et à Bertrand pour le travail accompli, et l'objectif à court terme est de poursuivre les actions qu'ils ont engagé.

Quelques évolutions sont prévues afin de répondre aux demandes des AS, par exemple en boxe assaut avec l'organisation d'un championnat académique à Monistrol. Des rencontres inter-académiques sont également prévues en haltérophilie et en lutte. Le Service Régional s'adaptera aux demandes des AS tout en cherchant à maintenir un volume de rencontres équivalent à celui de l'année précédente.

La poursuite du PADSS 2024-2028 est essentiel. Toutes les rencontres UNSS conservent une vocation éducative, en lien avec les enjeux d'accessibilité, d'innovation et de responsabilité.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

À moyen terme, à l'horizon 2030, de nouvelles orientations sont envisagées dans la perspective de la « Génération 2030 », avec l'idée d'une pratique physique augmentée dans le sens d'accroître l'accessibilité à la pratique sportive, de diversifier les offres et d'ancrer davantage le sport scolaire dans les enjeux du monde actuel.

A long terme, l'héritage des JO 2024 et 2030 doit être une jeunesse plus sportive, plus engagée, plus responsable.

❖ Le défi de l'Accessibilité

Une attention particulière est portée au développement de la pratique féminine, notamment par les événements appelés lycéennes, qui répondent pleinement au défi de l'accessibilité. C'est un format spécifique qui est mis en place afin d'attirer un maximum de jeunes filles, ce qui est ensuite essentiel dans la mesure où toutes les activités proposées par l'UNSS sont mixtes. Une porte d'entrée non-mixte avant des formules de rencontres mixtes.

Le défi est le même pour les élèves en situation de handicap ou des publics éloignés du sport scolaire comme les lycéens.

❖ Le défi de l'Innovation

Il est illustré par les nouveaux raids et les événements « Mouv' » notamment pour les lycéens, qui prennent la forme de journées multi-activités. Leur nombre tend à augmenter et leur diversification apporte une réelle nouveauté pour les élèves, tout en favorisant leur fidélisation. Mise en avant du « Cantal Aventure » organisé par le Service Départemental du Cantal, qui est cité comme exemple emblématique mais qui sait se réinventer et innover.

M. Bodet intervient ensuite en s'adressant aux chefs d'établissement présents. Il les remercie de permettre la participation des élèves aux activités du mercredi, notamment en lycée, malgré les contraintes organisationnelles et la charge de travail que cela représente. Il souligne l'importance de la poursuite de ces autorisations pour des enjeux de santé, liés à une pratique sportive régulière et assidue. Il insiste également sur la sérénité offerte aux élèves lors des activités et des raids grâce à l'engagement des chefs d'établissement qui n'entraînent pas le déroulement du mercredi après-midi.

Mme Falcon complète en précisant que les raids permettent d'accueillir des élèves sur différents sites au sein de chaque département, notamment dans la Haute-Loire. Chaque district organise son propre raid en fonction de ses spécificités territoriales, en particulier pour les raids « neige ». Cette organisation permet d'ouvrir l'activité à un plus grand nombre de jeunes tout en réduisant les coûts de déplacement. Les districts se sont pleinement appropriés ce dispositif, ce qui constitue un point très positif.

M. Rullion reprend ensuite la parole afin d'appuyer les propos des différents intervenants. Il rappelle que ces enjeux concernent l'ensemble des acteurs de l'UNSS, des chefs d'établissement aux coordonnateurs de district. Chacun est partie prenante dans l'organisation des activités et des rencontres.

M. Rousseau conclut en soulignant que cette dynamique repose également sur le travail des référents UNSS dans chaque bassin. Leur présence permet d'aborder systématiquement les questions liées à l'UNSS lors des réunions de bassin et de faciliter les échanges entre établissements. Il rappelle enfin que l'objectif premier de l'UNSS est de favoriser la rencontre entre les élèves.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

M. Cuq s'interroge sur le maintien du financement par le Conseil Régional et les Conseils Départementaux des journées à destination du grand public, notamment pour les activités de pleine nature, qui bénéficiaient auparavant d'un soutien financier important. Il cite en exemple l'événement « Partage ton Mouv' », qui avait reçu une enveloppe conséquente permettant d'inviter de nombreuses équipes. Il questionne ainsi l'état actuel des aides territoriales.

M. Rullion répond que, l'année dernière, une aide significative a été accordée par l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que par le Conseil régional, contribuant au financement des activités.

M. Begert intervient ensuite en précisant que les subventions obtenues il y a deux ans ont permis de créer et de structurer l'événement « Partage ton Mouv' » qui n'existe pas auparavant.

M. Rullion reprend ensuite la parole pour préciser que l'ANS a financé un appel à projets intitulé « Impact AURA », qui a ensuite permis de prendre en charge certains coûts de transport directement par le service régional. Toutefois, il indique que cette subvention de l'ANS ne sera pas reconduite cette année.

❖ Le défi de la responsabilité

Le dernier défi, celui de la responsabilité, se développe notamment à travers l'engagement des Jeunes Officiels, avec une mise en lumière ce jour sur les jeunes reporters. Un accent particulier a été mis sur leur formation. Une première session a été organisée lors du championnat académique d'athlétisme dans le Puy-de-Dôme, puis une seconde lors du cross académique dans le Cantal.

Ces formations peuvent également être déployées à l'échelle départementale. La formation des jeunes reporters revêt d'une importance particulière, car elle permet de développer chez les élèves des compétences complémentaires. Ce rôle est valorisant et peut s'inscrire dans la durée, comme en témoigne le retour régulier de jeunes reporters poursuivant leurs activités en photographie, en vidéo, ou en production de contenus.

M. Bodet indique que, dans certains établissements, des médias internes sont déjà développés. Il souligne l'intérêt de publier les articles réalisés par les jeunes reporters sur l'ENT, afin de valoriser l'activité sportive des élèves et de dynamiser la vie de l'établissement, notamment via la page d'accueil de l'ENT. Il précise que certains établissements sont très avancés dans ce domaine, tandis que d'autres le sont moins. Il rappelle également que, dans le cadre de la formation des jeunes reporters, il est essentiel de leur préciser les règles relatives aux images pouvant être diffusées.

M. Rullion reprend la parole pour préciser que les formations des jeunes reporters sont assurées par le partenaire du Service Régional Sport 7. Il souligne que beaucoup d'images publiées sur les réseaux sociaux ainsi que des vidéos diffusées par l'UNSS sont réalisés par les jeunes reporters.

M. Vialette remercie l'UNSS pour la communication directe à destination des élèves via les réseaux sociaux. Il souligne que cette approche permet de s'adresser aux jeunes sur leurs propres supports, ce qui les touche directement et s'avère particulièrement efficace.

M. Rullion confirme cette orientation, en rappelant que la communication est réalisée autant que possible par les élèves et pour les élèves. Il présente ensuite la vidéo d'athlétisme indoor réalisée cette année par les jeunes reporters. Il précise que les jeunes reporters ayant acquis les compétences nécessaires ont vocation à couvrir des championnats de France, et que le travail engagé dans ce domaine sera poursuivi.

L'ensemble des acteurs est invité à suivre les actions menées dans les différents départements ainsi qu'au niveau du service régional. Cette communication est assurée en grande partie par le partenaire Sport 7.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

La lutte contre les violences dans le sport, bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée dans le projet, constitue également un enjeu de responsabilité et d'actualité majeur. Il est rappelé la nécessité de mettre en avant l'affiche réglementaire, obligatoire dans toutes les installations sportives. Chaque acteur, à tous les niveaux, a un rôle à jouer dans le repérage et le signalement des situations problématiques.

❖ Championnats de France à venir

Quatre championnats de France seront accueillis au sein de l'académie cette année :

- Tir à l'arc : du 30 mars au 3 avril 2026 à Riom (63)
- Basket-ball collèges filles excellence : du 4 au 7 mai 2026 à Bellerive-sur-Allier (03)
- Basket-ball collèges garçons excellence : du 1er au 4 juin 2026 à Chamalières (63)
- Golf : du 1er au 5 juin 2026 à Lantriac (43)

❖ Lien avec tous les acteurs de l'UNSS

Un accent particulier est mis sur le lien avec l'ensemble des acteurs de l'UNSS, et plus spécifiquement avec les chefs d'établissement, présidents d'AS. Ce lien est essentiel et devra être renforcé au cours de l'année 2026.

Les réunions de bassin constituent le premier échelon de dialogue. Il est en effet primordial d'assurer un relais dans les deux sens : d'une part, pour diffuser les informations émanant de l'UNSS, et d'autre part, pour faire remonter les besoins et propositions vers le niveau académique ou national, notamment par l'intermédiaire de M. Rousseau représentant de l'académie à la CNCE.

M. Rousseau précise que cette démarche faisait déjà l'objet des travaux de la dernière CNCE, bien que celle-ci remonte à quelques années. Il souligne également l'importance de travailler sur la formation des futurs chefs d'établissement, en lien avec les dispositifs à mettre en place.

M. Rullion reprend ensuite la parole pour confirmer qu'une CACE sera organisée en 2026. Cette instance est essentielle pour la remontée et la diffusion d'informations et pour la construction d'outils d'accompagnement. Par ailleurs, le Mémento des chefs d'établissement, dont la parution est prévue en janvier 2026, sera diffusé à l'ensemble des chefs d'établissement et constituera une aide précieuse.

M. Rousseau précise que le mémento s'adresse à l'ensemble des acteurs : chefs d'établissement, mais également professeurs d'EPS. Il permet de clarifier le cadre et les responsabilités de chacun. Ce document met en avant les valeurs portées par l'UNSS et offre également la possibilité de faire remonter des problématiques issues du terrain.

M. Bodet souligne que l'établissement est fortement représenté à l'extérieur par le biais de l'association sportive. Il insiste sur l'importance de présenter régulièrement l'AS en conseil d'administration, et rappelle l'impact que peut avoir la présence d'un chef d'établissement lors des compétitions. Cette présence est particulièrement significative pour les élèves et contribue à renforcer le lien entre les différents acteurs. Il reconnaît que les chefs d'établissement sont très sollicités, mais rappelle qu'il est essentiel de réaffirmer, notamment dans les bassins de formation, l'importance que peut revêtir une simple visite lors d'une compétition pour les élèves.

M. Rullion conclut en affirmant que le bon fonctionnement de l'UNSS repose sur une collaboration entre tous ses acteurs. Le renforcement de ce travail partenarial constitue un objectif prioritaire pour les années à venir.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

IV – Bilan financier

❖ Bilan financier provisoire 2024-2025 de l'académie

Le bilan financier provisoire pour l'année 2024-2025 est présenté à deux niveaux :

- Au niveau académique, incluant les quatre services départementaux,
- Au niveau du service régional uniquement.

Il est précisé que le budget présenté n'inclut pas certains frais réglés par la Direction Nationale :

- Frais structurels,
- Dotations et matériels,
- Masse salariale.

Le bilan n'intègre pas non plus les installations mises gratuitement à disposition par les collectivités ou encore les heures réalisées par les professeurs d'EPS lors des rencontres UNSS et les salaires des cadres UNSS (estimation totale d'environ 3,5 millions d'euros).

Des remerciements sont adressés aux collectivités et aux établissements pour la mise à disposition des matériels et équipements gratuitement, indispensables au fonctionnement de l'UNSS. L'utilisation d'installations payantes constituerait un frein majeur au développement de l'activité.

M. Cuq se montre dubitatif quant à l'inclusion de ces éléments dans le bilan financier de l'UNSS, considérant que le forfait d'AS est principalement lié à l'animation au sein de l'AS et que l'intégration de ces coûts indirects dans le bilan n'a pas forcément de sens.

M. Rullion précise que les informations précédemment présentées sont strictement à titre informatif et ne font pas partie du bilan financier académique officiel de l'UNSS.

M. Bodet rappelle que, il y a quelques années, la participation des entreprises à l'UNSS était présentée au CRUNSS. Cependant, les bilans omettaient souvent de signaler que le coût de la licence est largement subventionné par l'État via le forfait de trois heures, une particularité unique en Europe. Il insiste sur le fait que les moyens mis à disposition par l'État sont considérables et doivent être valorisés, plus que des sponsors.

M. Cuq souligne que c'est un enjeu national. Mais dans un contexte où la cour des comptes examine les budgets publics, il n'est peut-être pas judicieux de communiquer sur le coût réel de l'UNSS pour l'État.

Mme La Rectrice nuance en indiquant qu'il ne s'agit pas de dire que l'UNSS coûte cher, mais de constater que l'État et d'autres acteurs apportent des moyens importants qui contribuent au fonctionnement de l'UNSS. Cela permet d'avoir une vision plus complète de l'organisation et de valoriser l'investissement des acteurs qui permettent aux jeunes d'accéder aux activités, même si les moyens peuvent parfois sembler insuffisants.

M. Cuq ajoute que si l'on prend en compte la masse salariale des cadres techniques, l'UNSS ne finance que ses directeurs nationaux et ses salariés de droit privé. La majeure partie du financement du sport scolaire, au-delà de l'UNSS, provient de l'État en raison de son enjeu national. Il est possible de mettre cet aspect en avant, mais dans ce cas, il faudrait également inclure par exemple la part des IPR dans le sport scolaire, ou de tout autre acteur, ce qui ferait exploser le budget global présenté.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

M. Rullion précise que l'objectif est d'être transparent dans la présentation et de rendre compte d'un maximum de données liées à l'UNSS.

M. Pioch souligne que ces informations sont intéressantes et permettent une meilleure compréhension du fonctionnement de l'UNSS.

M. Rullion reprend la présentation en détaillant les recettes et les dépenses de l'académie. Dans les dépenses, 15 % sont consacrés aux services administratifs et 85 % concernent directement l'activité de l'UNSS, avec une part importante dédiée aux transports liés aux déplacements des AS pour les compétitions.

Une vigilance est mise en avant concernant les dépenses liées au transport dans les années à venir, ce qui va être de plus en plus difficile à supporter pour les AS. Une solution envisagée est de mutualiser au maximum les déplacements des AS dans les bus. C'est un coût énorme pour les AS et l'UNSS et la question de maintenir le même nombre de rencontre à l'avenir se pose.

M. Ramond intervient. Dans son territoire, il a une inquiétude qui est plus grande encore liée aux transports. Le problème est que le bus ne vienne plus car leur collège est trop éloigné. Il y a une vraie inquiétude de ne plus avoir de chauffeur de bus pour les transporter, ce qui est déjà arrivé. L'inquiétude financière est même passée au second point. C'est une vraie inquiétude à court terme.

M. Cuq questionne sur la visibilité concernant les championnats académiques annulés ou les équipes qui n'ont pas pu se déplacer pour ces raisons l'année dernière, soulignant que cette problématique revient régulièrement chaque mercredi lors de discussions.

Mme Falcon confirme que certaines AS sont contraintes de faire des choix dès l'apparition des calendriers, faute de pouvoir assumer tous les frais liés au transport. Certaines activités ne peuvent donc plus être suivies comme auparavant, ce qui constitue une situation préoccupante, aggravée par le coût et la disponibilité des bus.

M. Dumontel souligne que si certaines AS renoncent à certaines activités, cela peut provoquer un effet boule de neige : des bus incomplets entraînent un coût plus élevé pour les autres AS et peuvent remettre en cause l'organisation des activités sur le département.

M. Rullion précise que cette problématique n'est pas seulement académique mais nationale.

M. Pioch évoque la pertinence de trouver un indicateur qui permettra de se rendre compte de l'impact des différences de kilomètres car la problématique du Cantal n'est pas la même que les autres par exemple.

Mme Falcon intervient et indique que dans la Haute-Loire, un système de déficit partagé est mis en place : pour chaque compétition, tous les qualifiés participent et 50 % des frais sont pris en charge par le service départemental, le reste étant réparti entre les AS présentes, peu importe la distance. Ce dispositif, appliqué seulement au niveau départemental, permet de limiter les désavantages pour les petits établissements excentrés.

M. Cuq intervient et trouve ça intéressant qu'on a trouvé des solutions au niveau départemental, mais qu'on est en difficulté au niveau académique. Il faudrait réfléchir à une utilisation académique. Cela pose question au niveau académique si les établissements ruraux sont obligés de faire des choix de championnat académique alors que des établissements urbains n'ont pas cette problématique profitant aussi des transports en commun.

M. Bodet rappelle qu'il est nécessaire de laisser le temps aux directeurs régionaux de s'installer. La problématique du transport est nationale et concerne toutes les académies. Il faudra réfléchir, lors du CRUNSS, à la manière d'organiser les compétitions si les transports deviennent trop coûteux ou difficiles à assurer.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

❖ Bilan financier provisoire du service régional 2024-2025

Le bilan financier provisoire du service régional pour 2024-2025 montre que recettes et dépenses sont globalement comparables en pourcentages à celles de l'académie.

Un focus est fait sur le fonds de solidarité : quatre dossiers ont été validés au niveau national et six au niveau académique. L'objectif est d'inciter un maximum d'établissements à déposer une demande afin que les AS en difficulté financière puissent bénéficier d'une aide.

❖ Budgets prévisionnels 2025-2026

Les budgets prévisionnels pour 2025-2026 sont légèrement en baisse. La diminution académique prévue est d'environ 3 %, due à une légère baisse anticipée du nombre de licenciés, aux types de championnats de France organisés, à divers imprévus et changements survenus l'année précédente.

Malgré cette baisse, aucune réduction du nombre de rencontres ou d'activité UNSS n'est prévue. L'objectif est de maintenir toutes les activités prévues pour l'année 2025-2026, aucune activité n'est prévue d'être annulée pour des raisons financières pour le moment.

Comme souligné par M. Cuq lors de sa déclaration liminaire, une baisse de 14 % est observée sur le budget prévisionnel du service régional. Cette baisse est liée à la subvention « Impact AURA », qui avait conduit à de nombreuses factures de bus adressées directement au service régional, mais qui ne sera pas reconduite cette année. Des transports seront donc facturés aux services départementaux et non au service régional cette année. Mais il est important de prendre en compte la situation globale de l'académie et, pour l'ensemble de l'académie, la baisse prévue n'est que de 3%.

V - Remarques et questions diverses

M. Rullion invite les participants à poser des questions s'ils le souhaitent.

Mme La Rectrice remercie M. Rullion pour sa présentation.

M. Rousseau soulève une problématique concernant la reconnaissance des compétences développées par les élèves. Il déplore qu'il ne soit pas possible de valoriser l'engagement des élèves tout au long de leur scolarité, notamment en lien avec la finalité de leur parcours lors des examens.

Mme La Rectrice répond qu'une réflexion est en cours, notamment à travers le statut de l'élève engagé, qui pourrait permettre de reconnaître et valoriser l'implication des jeunes. L'objectif d'aujourd'hui est que nos jeunes deviennent des citoyens qui s'engagent et cela doit être valorisé. Leur engagement participe à leur construction dans notre société.

Mme Page ajoute que le sujet a été porté auprès du ministre par les jeunes représentants du CAVL.

M. Ramond interroge Mme La Rectrice sur l'absence de M. Gastel.

Clermont-Ferrand, le lundi 5 janvier 2026

Mme La Rectrice précise que l'arrêt de M. Gastel est prévu jusqu'au 19 décembre et que la situation sera réévaluée par la suite.

M. Rullion remercie toutes les personnes présentes et procède à la diffusion de la vidéo du cross académique pour terminer. La séance est levée à 16 h 35.

Précision post-CRUNSS

Le Top 10 des activités correspond aux activités pratiquées (une activité comptant 2000 licenciés signifie que 2000 élèves ont pratiqué l'activité au cours de l'année) et non à l'activité « choisie » lors de la prise de licence.